

[Texte]

fisheries management policy with respect to the northern cod stock. There does not exist any plan beyond 1986 whereby industry can assess the impact of FFTs on resource allocations. We believe that the introduction of factory freezer trawlers will exacerbate pressure for the increased quantity of the northern cod stock to go to enterprises based outside Newfoundland. This would result in access to this stock by Newfoundland enterprises and communities that hereby depend on it for their future being severely curtailed. FANL does not object to the use of cost efficient technology in the harvesting of fish species in Canadian waters. Rather, in the absence of a firm long-range resource allocation plan, coupled with uncertainties in the present enterprise allocation system, neither industry nor the government can properly consider changing a policy which can substantially alter the future of the fishery and its participants.

RECOMMENDATION: The standing committee support the existing federal government policy to prohibit the use of factory freezer trawlers with respect to the utilization of the northern cod stocks.

RESOURCE SHORT PLANT PROGRAM:

The highly peaked, seasonal nature of inshore catches of groundfish, squid and pelagic species, particularly on the east coast of Newfoundland, requires a large processing capacity, which is then under-utilized in the off-season. The capital cost of much of the seasonal plant capacity is too great to be supported solely by the volume of fish supplied by the inshore fishery which, for technical and biological reasons, will continue to be limited to a relatively short season. The issue, as identified by the Task Force on Atlantic Fisheries, is to determine how to supply resource-short plants with fish in the off-season to improve their degree of utilization and thus their chances of economic viability. Because the financial cost of plant under-utilization is greatest on the east coast of Newfoundland—35% higher cost of interest on long-term debt and depreciation compared to the average of plants surveyed by the Task Force—it is obvious that the solution be focused primarily in terms of the needs of plants in this area.

The problem at hand is not whether or not there should be a resource short plant program. The program's existence and future, as a concept, is well entrenched as government policy and is broadly accepted by the industry at large. The question now facing both government and industry is one of implementation. The program has been implemented on an annual basis in relatively ad hoc manner. That is to say, with the exception of a number of guidelines or rules being specified by the Department of Fisheries and Oceans (DFO), there has been very little progress in establishing a mechanism or structure to ensure the viability of the program for the medium to long-term.

[Traduction]

préoccupe essentiellement de la politique de gestion des pêches relative au stock de morue de l'Atlantique Nord. Il n'existe aucun plan au-delà de 1986 permettant à l'industrie d'évaluer l'incidence des chalutiers usines congélateurs sur la répartition de cette ressource. Nous croyons que l'utilisation de ces chalutiers exacerbera les pressions qui s'exercent pour que des quantités accrues de stocks de morue de l'Atlantique Nord aillent vers des entreprises situées en dehors de Terre-Neuve. L'accès à ce stock serait alors sérieusement restreint pour les entreprises et les communautés de Terre-Neuve dont l'avenir en dépend. La FANL ne s'oppose pas à l'utilisation d'une telle technologie rentable pour l'exploitation des espèces de poissons dans les eaux canadiennes. Au contraire, en l'absence d'un plan précis sur la répartition à long terme de cette ressource, et étant donné les incertitudes du système actuel de répartition de la ressource entre les diverses entreprises, ni l'industrie ni le gouvernement ne peuvent vraiment envisager de changer une politique qui peut considérablement modifier l'avenir des pêches et de ceux qui en vivent.

RECOMMANDATION: Le comité permanent appuie la politique actuelle du gouvernement fédéral visant à interdire l'utilisation des chalutiers usines congélateurs pour le traitement des stocks de morue de l'Atlantique Nord.

PROGRAMME POUR LES USINES À COURT DE RESSOURCES:

La nature extrêmement saisonnière des prises côtières de poissons de fond, de calmar et de poissons pélagiques, particulièrement sur la côte est de Terre-Neuve, requiert une importante capacité de traitement qui se trouve donc sous-utilisée hors-saison. Le coût en capital d'une grande partie de la capacité saisonnière d'une usine est trop élevé pour être couvert par le seul volume du poisson fourni par les pêches côtières qui, pour des raisons techniques et biologiques, continueront à être très limitées par une saison relativement courte. Le problème, tel qu'il a été identifié par le Groupe d'étude des pêches de l'Atlantique, est de déterminer comment approvisionner hors-saison les usines à court de ressources dans le but d'améliorer leur capacité d'utilisation et, par le fait même, leur rentabilité économique. Parce que le coût financier des usines sous-utilisées est plus élevé sur la côte est de Terre-Neuve—taux d'intérêt 35 p. 100 plus élevé sur le remboursement de la dette à long terme et l'amortissement comparativement à la moyenne des usines étudiées par le Groupe d'étude—il est évident qu'on doit surtout rechercher une solution aux besoins des usines de cette région.

Le problème actuel n'est pas de se poser des questions sur le bien-fondé du Programme pour les usines à court de ressources. L'existence du programme et son avenir, en tant que principe, relèvent d'une politique bien ancrée du gouvernement et sont largement acceptés par l'ensemble de l'industrie. La question qui se pose maintenant à la fois au gouvernement et à l'industrie est celle de la mise en application de ce programme. Il a été mis en oeuvre sur une base annuelle d'une manière relativement appropriée, c'est-à-dire qu'à l'exception d'un certain nombre de principes directeurs ou de règlements spécifiés par Pêches et Océans, il n'y a eu que très peu de progrès réalisés pour trouver un mécanisme ou une structure